

LOUCHET – CAPDEVILLE

Société civile professionnelle d'avocats
inscrits dans le ressort de la Cour d'Appel de Chambéry
B.P. 143 – 73204 ALBERTVILLE CEDEX

AVIS RECTIFICATIF

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR SUITE DE SAISIE IMMOBILIERE

Sur la commune de **ROGNAIX** (Savoie)

DE DEUX MAISONS D'HABITATION MITOYENNES ET TERRAIN ATTENANT

*Adjudication fixée au **VENDREDI 10 JANVIER 2025 à 14 H***

*devant Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE (73200),
Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpains*

Suite à l'annonce parue dans le Dauphiné Libéré du 6 décembre 2024, il convient de rectifier le montant de la mise à prix initialement arrêté à la somme de 30.000 € par le créancier poursuivant par celui finalement fixé par jugement de Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE le 4 octobre 2024 à la somme de **80.000 €**.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

- Julien CAPDEVILLE, avocat – B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE, au cabinet duquel le cahier des conditions de vente peut être consulté (tél. 04.79.38.59.01),
- Site internet de l'Ordre des Avocats d'ALBERTVILLE : www.avocats-albertville.fr,
- Greffe de Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE où le cahier des conditions de vente a été déposé et où il peut être consulté (tél. 04.79.32.43.14).

Une visite des lieux sera organisée par la SELARL ALP JURIS, commissaires de justice associés à ALBERTVILLE (tél. 04.79.10.02.10), le **lundi 30 décembre 2024 de 11 H à 12 H**.